



Un dispositif d'accompagnement qui accélère l'innovation collaborative

Nombreux sont les pays dont le potentiel d'innovation reste encore sous-exploité pour promouvoir la productivité, la compétitivité des produits et la viabilité des produits agricoles. Dans ce sens, le renforcement des capacités fonctionnelles des individus et des organisations des systèmes d'innovation agricoles par la mise en relation entre acteurs, l'apprentissage collectif et la co-construction de solutions s'avère nécessaire pour faire progresser l'innovation agricole et partant le bien-être des populations.

Pour lever les obstacles à la naissance, au développement et au passage à l'échelle des innovations agricoles, le projet CDAIS a mis en place un dispositif d'accompagnement de partenariats d'innovation multi-acteur axé sur le renforcement des capacités fonctionnelles des acteurs.

Accélérer l'innovation collaborative est au cœur du processus d'accompagnement : il s'agit de réussir à mobiliser les ressources de différentes organisations (ressources cognitives, matérielles, financières, humaines) pour trouver des solutions inédites à des problèmes majeurs, et en faire des innovations.

Invention: réalisation d'une nouvelle ressource (nouveau produit, service ou forme d'organisation),

Innovation: intégration d'une invention dans un processus social ou économique (ex: mise sur le marché d'un nouveau bien ou service) et qui répond **avec succès** à un problème reconnu.

→ **Toute innovation résulte d'un processus technique et socio-organisationnel !**

Au Burkina Faso, le projet CDAIS a choisi d'accompagner six Situations d'Innovation Localisées (SILs) et trois organisations fournisseurs de services supports à l'innovation au niveau national. Aux deux niveaux, des démarches d'accompagnement ont été conçues par l'équipe CDAIS/CIRAD.

Qu'est-ce qu'une Situation d'Innovation Localisée (SIL) ?

Une situation d'innovation locale (SIL) est un ensemble d'activités ou de projets en interaction au niveau local, portés par des organisations par le biais de partenariats, d'arrangements formels ou informels.

Les résultats obtenus contribuent au développement d'une innovation ou à l'émergence d'une nouvelle trajectoire technologique. Les individus ou les organisations sont considérés comme engagés dans une situation d'innovation locale lorsqu'ils reconnaissent qu'ils participent, à divers degrés, à la production de ces résultats et à la nouvelle trajectoire technologique émergente.

Cependant, atteindre ces résultats n'est pas nécessairement l'objectif principal de leur propre activité. Toutes les activités élémentaires de ces organisations ne sont pas nécessairement orientées vers la réalisation de ces résultats; certains d'entre eux pourraient même aller à l'encontre des objectifs communs ou les saper.

En conséquence, ces situations sont particulièrement adaptées à l'échange d'informations ou au transfert de connaissances avec un risque accru de comportement opportuniste. La coordination et l'alignement sur des objectifs communs est une question clé pour permettre l'émergence d'une communauté d'innovation structurée avec des règles communes (agenda du problème, recherche heuristique, attentes, théories abstraites, modèles techniques).

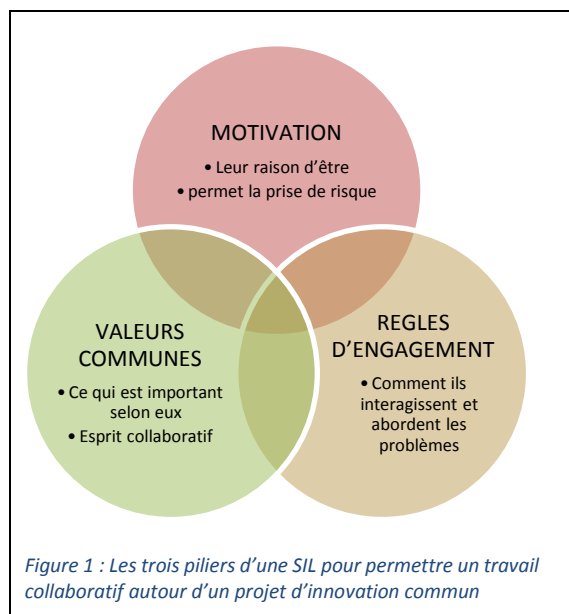
Le dispositif d'accompagnement des acteurs de Situations d'innovation localisées : diverses compétences réunies au service des acteurs des SILs

Le dispositif d'accompagnement conçu par l'équipe CDAIS/CIRAD repose sur deux composantes : Une équipe de coaching constituée de facilitateurs de l'innovation et de l'équipe-projet ; et un plan d'accompagnement construit de façon participative avec les acteurs de la SIL au début de la démarche d'accompagnement.

L'équipe de coaching de chaque SIL est composée de deux facilitateurs formés par le projet CDAIS avec des profils différents : un expert des processus collaboratif et un expert de l'innovation-produit visée par la SIL. Leurs rôles sont de faciliter les échanges entre les acteurs de la SIL pour faire aboutir leur projet d'innovation, les aider à sélectionner des objectifs prioritaires, à concevoir une stratégie et un plan d'action ; les mettre en relation avec des organisations qui peuvent leur apporter les connaissances, techniques ou services dont ils ont besoin pour progresser. L'ensemble de ces éléments est consigné dans un plan d'accompagnement qui sert de feuille de route aux facilitateurs. L'équipe-projet est chargée d'aider à la conception d'actions de renforcement de capacité des acteurs de la SIL, et supervise le déroulement des activités de façon à garantir des résultats et à respecter des contraintes de temps et de budget.

Le dispositif d'accompagnement des SILs : proposer un cadre de travail collaboratif à l'ensemble des acteurs de la SIL pour améliorer le processus d'innovation, l'accélérer et le faire aboutir:

- ✓ Mettre à disposition une équipe de coaching compétente: facilitateurs, experts, designers
- ✓ Mettre à disposition des ressources matérielles nécessaires à l'action collective: communication, lieux de rencontre, supports de discussion, financement d'action collective.
- ✓ Mettre à disposition des outils pour faciliter l'action collective et piloter l'innovation: plan d'action, fiches d'auto-évaluation, ateliers de co-conception;
- ✓ Produire et partager des connaissances sur le processus d'innovation même pour éclairer la prise de décision (marqueurs de progrès)



Quels sont les principes de la démarche d'accompagnement ?

La démarche d'accompagnement se fonde sur un principe d'accompagnement dit « supervisé » des apprentissages : il s'agit de créer un cadre avec des outils et des incitations pour suivre et orienter un processus d'innovation en fonction des besoins et des capacités des acteurs qui portent le projet d'innovation. Les partenariats multi-acteurs sont souvent propices à des comportements opportunistes, à des malentendus liés à des valeurs ou cultures différentes, à des lenteurs liées au fonctionnement propre des organisations impliquées dans ces partenariats. L'accompagnement supervisé aide à lever ces obstacles et à gagner du temps. Le facilitateur a notamment pour mission de proposer des règles d'engagement communes qui vont faciliter les interactions multi-acteurs, de faire émerger des valeurs communes et ainsi de susciter la motivation des acteurs à

travailler conjointement dans la durée, en s'appuyant sur la formulation d'objectifs prioritaires et d'une stratégie d'action.

L'objectif est de contribuer à renforcer conjointement la capacité à innover du collectif et les actions d'innovation menées par le collectif.

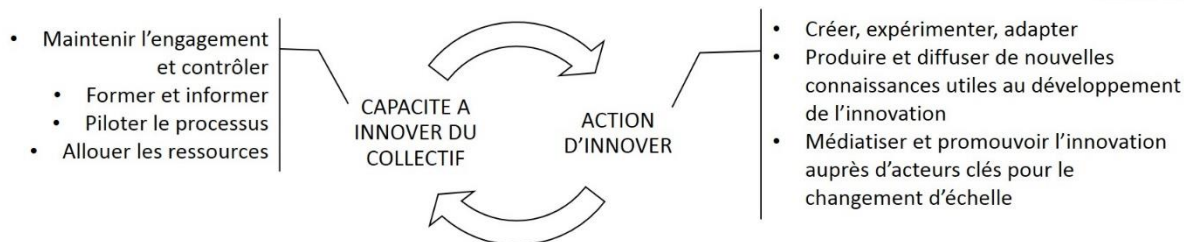


Figure 2 : Liens rétroactifs entre l'action d'innover et le renforcement des capacités du collectif (Toillier et al., 2019)

Afin d'ajuster au mieux les actions d'accompagnement aux besoins et capacités des acteurs, l'équipe de coaching utilise des « **marqueurs de progrès** ». Ce sont des indicateurs gradués de changements dans les connaissances, attitudes et pratiques des acteurs qui composent la SIL. L'accent est mis sur la qualité et l'intensité de ces changements, au regard de leur contribution à l'avancement du projet d'innovation. Ils sont liés aux quatre capacités fonctionnelles, considérées comme des capacités indispensables à l'innovation collaborative. Des exemples sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Capacités fonctionnelles	Exemples de marqueurs de progrès
<p>Manœuvrer dans un environnement complexe</p> <p>Cette capacité se réfère à l'aptitude collective à s'adapter en faisant évoluer les objectifs et la configuration du partenariat en fonction des caractéristiques du contexte dans lequel les acteurs innovent: quels objectifs prioritaires se fixer compte-tenu des autres initiatives similaires existantes? avec quels acteurs faut-il nouer des partenariats, faire du lobbying ou s'associer, compte-tenu de leur influence dans le système d'innovation? Quelles organisations peuvent fournir des services support utiles et accessibles ?</p> <p>Cette capacité émerge des aptitudes individuelles d'une part à la « pensée complexe » et d'autre part à connaître le système d'innovation agricole de leur pays.</p>	<p>Savoir identifier et comprendre les missions et les compétences des différentes organisations impliquées dans la SIL</p> <p>Savoir être persévérant, accepter et faire face aux difficultés</p> <p>Connaître des techniques de management d'un projet d'innovation</p> <p>Savoir identifier les opportunités de collaboration avec d'autres institutions et parties prenantes</p>
<p>Collaborer</p> <p>Elle permet de réduire les risques et incertitudes liées au processus d'innovation, de réduire les comportements individualistes et opportunistes au sein du partenariat, d'organiser le partage de l'information au sein du partenariat et de résoudre des conflits. Elle émerge des aptitudes individuelles à comprendre les visions, contraintes et objectifs des autres partenaires de la SIL, à tirer profit de la diversité des compétences des autres partenaires, à respecter des règles collectives de fonctionnement.</p>	<p>Savoir développer un plan d'action commun, le suivre, l'évaluer et l'adapter</p> <p>Savoir répartir la prise de risque entre partenaires</p> <p>Savoir organiser des initiatives coordonnées pour rechercher des financements,</p> <p>Savoir mettre en place des mécanismes pour résoudre les conflits</p>
<p>Expérimenter, Analyser et Apprendre de façon itérative</p> <p>Elle permet de co-concevoir une innovation de façon participative, inclusive, itérative et organisée. Elle peut s'observer à travers la mise en œuvre de cycles d'expérimentation-analyse-décision au cours desquels les acteurs de la SIL exécutent des activités ensemble, tirent des leçons ensemble de ce qui fonctionne ou pas et identifient ensemble comment ils peuvent améliorer l'innovation qu'ils sont en train de concevoir pour une seconde phase d'expérimentation. Elle émerge des aptitudes individuelles à la créativité, aux approches scientifiques et à la gestion de projet.</p>	<p>Savoir développer un protocole d'expérimentation</p> <p>Avoir la culture scientifique</p> <p>Participer régulièrement aux ateliers organisés pour débriefer, analyser, évaluer et y contribuer activement</p> <p>Savoir prendre en compte les besoins des utilisateurs finaux de l'innovation</p>
<p>S'engager dans des processus politiques et stratégiques</p> <p>Elle permet de faire connaître l'innovation et de déclencher des changements dans l'environnement de la SIL qui vont faciliter le passage à l'échelle de l'innovation. Notamment elle peut conduire à des mécanismes politiques de reconnaissance ou d'intégration de l'innovation dans des agendas nationaux ou régionaux. Elle se traduit par l'existence de mécanismes de communication vers des acteurs externes à la SIL, de mécanismes de lobbying ou plaidoyers envers des acteurs influents ou de mécanismes de passage à l'échelle de l'innovation.</p> <p>Elle repose sur les aptitudes individuelles des acteurs de la SIL à comprendre les acteurs du changement au sein du système d'innovation agricole et à s'engager dans l'action collective sur le long terme.</p>	<p>Savoir comment communiquer avec des acteurs politiques</p> <p>S'engager à poursuivre les actions de plaidoyer jusqu'à l'atteinte des objectifs</p> <p>Savoir élaborer une stratégie de passage à l'échelle</p>



Les marqueurs de progrès sont définis de façon participative par les acteurs eux-mêmes lors de l'atelier initial d'évaluation des besoins d'accompagnement. Ils sont utilisés pour responsabiliser chaque individu et chaque organisation dans sa contribution au processus d'innovation collaborative : chacun doit être conscient de ses faiblesses et des progrès à réaliser pour que l'ensemble du collectif atteigne les objectifs fixés.

Exemple : les marqueurs de progrès de la SIL MEF - Microentreprises Familiales De Transformation Agroalimentaire dirigées par des femmes

La SIL regroupe plusieurs micro-entreprises de transformation agroalimentaire constituées en réseau (RTCF) depuis 2008. Elles valorisent des produits agricoles nationaux. Les produits transformés obtenus, très innovants, sont ensuite vendus sur le marché et accessibles aux populations urbaines. Ces entreprises ont recouru à différents services matériels (financement des investissements et du fonctionnement, approvisionnement en matière première, équipement de transformation, réparations et entretien des installations, transport, commercialisation des produits transformés), et immatériels (formation, appui-conseil). Lors du diagnostic de la SIL avec l'appui du projet CDAIS, il est ressorti que pour un développement de cette innovation les acteurs devaient mener des activités de renforcement de capacités fonctionnelles afin (i) d'améliorer la qualité et des produits transformés, (ii) de renforcer la collaboration entre acteurs et (iii) de favoriser meilleur accès aux services financiers. Pour ce faire, trois besoins en renforcement des capacités ont été retenus : il s'agit de la capacité à expérimenter et apprendre, la capacité à collaborer entre acteurs de la SIL et de la capacité à s'engager dans des processus stratégiques et politiques. Le tableau ci-dessous montre un extrait de leur plan d'accompagnement : les marqueurs de progrès définis de façon participative et qui représentent des objectifs de changement à atteindre.



Acteurs du changement	Changement visé sur l'acteur dans le cadre de chaque objectif spécifique	Objectif prioritaire n°2 de la SIL MEF Marqueurs de Progrès identifiés par les acteurs de la SIL à t0		
		On s'entend que	On souhaiterait que	On aimerait, dans l'idéal, que
Institutions financières	Les institutions financières octroient des crédits conçu sur mesure suivant les préoccupations, les cycles d'exploitation des unités de transformation	Les institutions financières aient une bonne compréhension des problématiques du financement des unités de transformation et des spécificités des activités des UT.	les institutions financières prennent en compte les problématiques des unités de transformation dans la conception des technologies de crédits	Les institutions financières s'engagent dans un protocole de collaboration avec les unités de transformation et octroient des crédits sur cette base.
Unités de transformation	Les institutions financières desserrent les contraintes de financement de leurs activités et ont de plus en plus accès aux crédits.	Les unités de transformation participent à des échanges avec les institutions financières et qu'elles osent porter leurs préoccupations auprès des institutions financières	Les unités de transformation établissent un protocole de collaboration avec les institutions financières.	Les unités de transformation mettent en œuvre des systèmes de garantie innovante notamment les "Self Help Group" et entretiennent une collaboration franche et permanente avec les institutions financières.
Producteurs céréaliers	les producteurs accèdent aux crédits de campagne.	Les producteurs participent à la rencontre d'échange avec les institutions financières et exposent leurs besoins de financement.	Les producteurs adhèrent au modèle dans lequel les unités de transformation remboursent le prêt et déduisent ensuite le montant équivalent des versements.	Les producteurs respectent leurs engagements dans la collaboration avec les unités de transformation.

Les étapes de la démarche d'accompagnement

La démarche d'accompagnement du projet CDAIS s'organise en plusieurs étapes représentées par la figure ci-dessous.

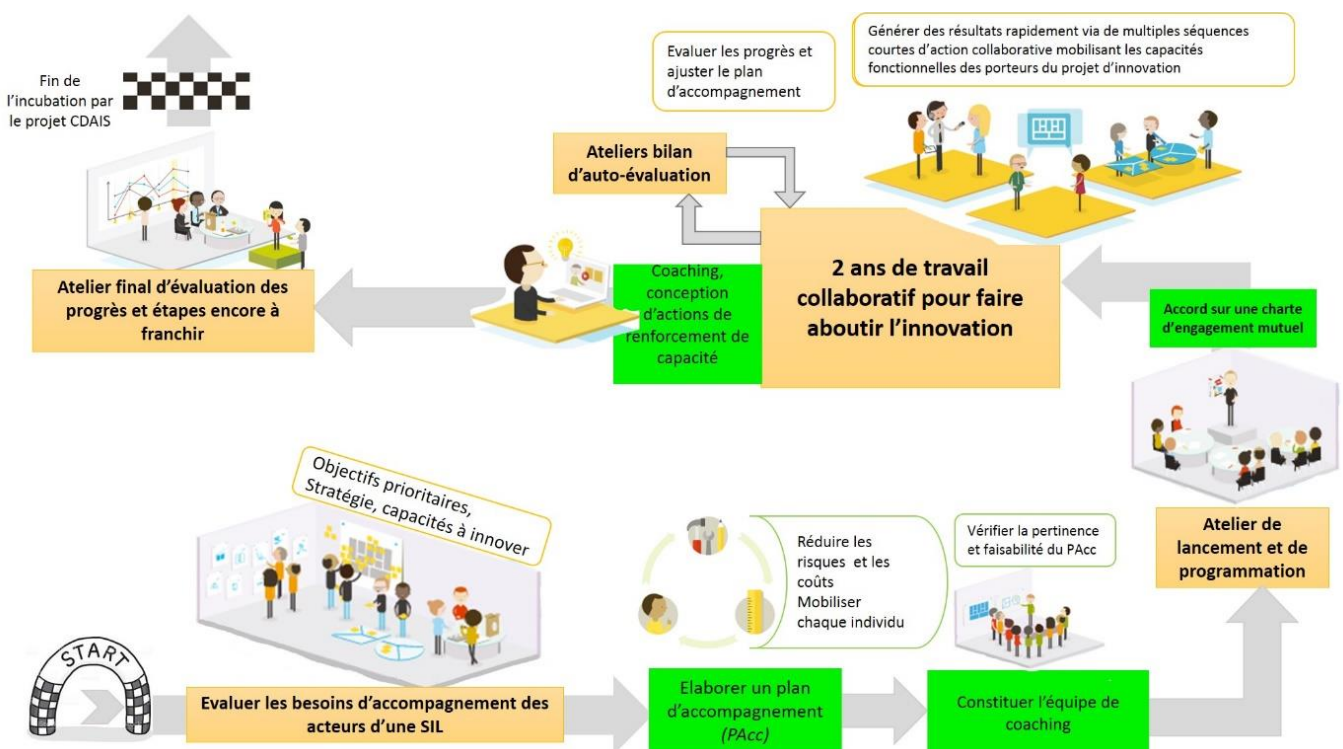
Une fois que la SIL a été identifiée et sélectionnée par le projet CDAIS, un atelier d'évaluation des besoins d'accompagnement est organisé, et permet l'élaboration d'un plan d'accompagnement et d'une équipe de coaching. Il s'agit de délimiter le périmètre des acteurs concernés, d'évaluer le niveau des capacités fonctionnelles des acteurs, de créer une compréhension commune des obstacles à lever pour faire aboutir l'innovation, d'identifier les objectifs communs et proposer des actions collectives de renforcement de capacités fonctionnelles. Cet exercice est fait à travers un atelier multi-acteurs qui regroupe l'ensemble des acteurs potentiels du partenariat d'innovation.

Un atelier de lancement avec les acteurs de la SIL est organisé pour programmer le déroulement des activités et s'engager mutuellement par le biais d'une charte de collaboration.

Pendant environ deux ans les acteurs de la SIL sont accompagnés au fil de leurs activités et sont réunis régulièrement pour des sessions de renforcement de capacités (formation, ateliers de co-conception, ateliers de mise en relation, ateliers d'échange, etc.).

Les résultats de chaque action de renforcement de capacité sont systématiquement discutés avec les facilitateurs avant de lancer l'activité suivante. Des ajustements tactiques peuvent être faits en fonction des priorités des acteurs ou des opportunités dans l'environnement de l'innovation.

Des sessions d'auto-évaluation sont organisées tous les 6-8 mois afin d'évaluer les marqueurs de progrès et d'ajuster le plan d'accompagnement.



En fin de projet, un bilan est réalisé de façon à encourager les acteurs à poursuivre leur action collaborative si l'innovation n'est pas achevée et à trouver de nouveaux partenaires qui pourraient les aider. Son objectif est d'évaluer les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités fonctionnelle, de décrire la dynamique des relations entre les acteurs, d'évaluer la pertinence du dispositifs d'accompagnement et de définir les nouvelles orientations pour la SIL.

Les facteurs de réussite d'une démarche d'accompagnement

Afin que le dispositif d'accompagnement soit efficace les éléments suivants sont à prendre en compte :

- a) Le choix des facilitateurs et leur formation en continue ;
- b) La flexibilité et en même temps la rigueur de l'équipe d'accompagnement ;
- c) Le développement d'outils simples mais robustes de MEL ;
- d) L'organisation régulière d'activités pour maintenir l'engagement des acteurs des SILs et permettre des apprentissages progressifs ;

- a) Le choix des facilitateurs et leur formation en continu

Pour chaque SIL deux facilitateurs ont été identifiés avec des compétences complémentaires (techniques et organisationnelles/relationnelles) ainsi qu'avec un intérêt particulier à ce que l'innovation réussisse pour faciliter son engagement en tant que facilitateur.

Il apparait que cette combinaison joue un rôle essentiel dans la réussite de l'accompagnement. Mais il n'en reste pas moins qu'ils ont besoin d'être formés régulièrement en fonction des « situations de facilitation » qu'ils rencontrent.

Les besoins de formation identifiés sont les suivants :

1. Animation de réseau - de la constitution d'une équipe ou d'un réseau de partenaires à l'organisation d'événements avec eux ou pour eux. Prise de parole, présentation sous diverses formes, diffusion de newsletters, motivation des membres d'une équipe, etc.
2. Gestion de projet. De l'établissement d'un plan d'affaires pour une activité de renforcement de capacités au suivi technique et financier de celle-ci en passant par les compte-rendu et bilans financiers. Compétence personnelle et moyens techniques disponibles associés.
3. Les moyens techniques de travail collaboratif - cloud, Google Drive, Google docs et autres logiciels et moyens techniques disponibles.
4. Les logiciels d'illustration ou d'analyse destinés au soutien des SILs ainsi qu'à l'évaluation de leurs activités ou actions.
5. Les logiciels "classiques" de communication et de compte-rendu - rédaction, tableur et présentation
6. Recherche d'informations, de données ou de contact sur l'Internet. Comment se former soi-même sur la toile

- b) La flexibilité et en même temps la rigueur de l'équipe d'accompagnement ;

La démarche d'accompagnement nécessite d'être flexible c'est-à-dire de pouvoir ré-orienter une activité de RC, l'annuler ou la remplacer si le besoin s'en fait sentir. Mais cela doit toujours être fait rigoureusement, c'est-à-dire en suivant la logique du plan d'accompagnement, en restant cohérent avec les objectifs poursuivis et en intégrant les différentes contraintes identifiées dans le fonctionnement de la SIL.

- c) Le développement d'outils simples mais robustes de MEL

Le système de MEL alimente la démarche d'accompagnement dans la mesure où il est nécessaire de réaliser un suivi et une évaluation progressive des apprentissages réalisés pour piloter l'accompagnement.

De nombreuses activités sont réalisées sur l'ensemble des six SILs, allant de simples RDV téléphoniques, des réunions de discussion entre différents partenaires, des actions de négociation pour mobiliser des experts, des actions de programmation de conception et d'animation d'ateliers multi-acteurs. Ces activités sont menées en parallèle pour les six SIL. Les facilitateurs doivent pouvoir rendre compte régulièrement à l'équipe de coordination du projet de l'avancement de ces activités en particulier et du plan d'accompagnement en général. Plusieurs outils ont ainsi été développés (journal de bord, canevas de compte-rendu d'ateliers ou de réunions, termes de référence des prestations de service, etc.). Ces outils ne doivent pas être lourds à gérer mais doivent pouvoir être facilement et rapidement remplis et partagés entre les membres de l'équipe d'accompagnement.

- d) L'organisation régulière d'activités pour maintenir l'engagement des acteurs des SILs et permettre des apprentissages progressifs

Les temps de conception d'activités d'accompagnement sont longs : s'assurer de leurs impacts potentiels, trouver les bonnes personnes ressources, organiser les partenariats et la contractualisation, réaliser l'activité. Cela peut prendre plusieurs mois. Pour maintenir la dynamique collective autour d'un projet d'innovation il peut être nécessaire de raccourcir certaines étapes et ainsi gagner du temps.

Par exemple, dans le cas de la SIL TIC&conseil, il est apparu nécessaire de rapidement expérimenter l'usage de tablettes numériques pour maintenir la mobilisation des organisations de producteurs dans le processus de conception innovante de nouveaux outils numériques répondant à leurs besoins. La phase d'identification des besoins réels s'est avérée être trop longue et difficile à mener par manque de compétences au niveau même des organisations de producteurs.

Les difficultés de la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement

Les principales difficultés rencontrées sont principalement liées à la structuration même de l'approche « projet » du projet CDAIS :

- **Temps trop court** pour atteindre des résultats qui nécessitent plusieurs années (transformation des individus et des organisations par des apprentissages de second ordre) : du temps est nécessaire pour former les équipes CDAIS dans des contextes où l'approche d'accompagnement est totalement nouvelle ; du temps est nécessaire pour accompagner les apprentissages des acteurs des SILs qui sont amenés à remettre en question leurs façons de travailler.
- **L'investissement nécessaire des équipes d'accompagnement ne rend pas possible l'accompagnement de plus de deux ou trois SILs**, compte tenu du dimensionnement du projet CDAIS. Etant donné que l'équipe d'accompagnement se forme elle-même au fur et à mesure, que les modalités de mise en œuvre du projet ne sont pas faites pour monter un bureau local de gestion de projet, il est difficile de travailler vite et bien, et de faire face à l'ampleur des besoins en renforcement de capacité demandés par les différentes SILs.
- Difficultés dans les interactions entre l'équipe projet CDAIS et les acteurs des SILs : il faut « lutter » contre les habitudes et comportement des acteurs vis-à-vis des projets de développement : **CDAIS est a priori considéré comme un « projet » parmi d'autres** qui va basiquement financer du matériel et des formations. Ce n'est qu'après avoir participé à des ateliers de RC de CDAIS que certains acteurs commencent à prendre conscience des marges de manœuvre qu'ils ont s'ils renforcent leurs capacités fonctionnelles, et donc de l'intérêt de s'investir dans des activités CDAIS. Par ailleurs, il est difficile de lutter contre les effets « camisolés » des gros projets de développement avec des budgets très conséquents (les moyens du projet CDAIS ne sont pas suffisamment convaincants pour certains acteurs pour s'impliquer dans la démarche d'accompagnement) ;

L'approche « projet » classique, menée à une échelle nationale multi-niveau n'est donc pas propice à ce type d'actions de renforcement de capacité « sur-mesure ». Il apparaît plutôt que ce type de démarche d'accompagnement doit être portée par des organisations compétentes et légitimes au sein du SNIA. Un projet peut davantage jouer ponctuellement un rôle de renforcement de capacité de ces organisations. L'enjeu d'appui aux organisations qui fournissent des services support à l'innovation à l'échelle nationale devient donc central pour atteindre les objectifs visés par le projet CDAIS : durabilité et efficience des dispositifs d'appui à l'innovation agricole.

Le projet CDAIS dans sa structuration actuelle semble d'avantage **efficace pour renforcer des partenariats multi-acteurs déjà existants, structurés et portés par une ou plusieurs organisations leader.** Le projet intervient alors auprès de ces organisations leader pour les aider à organiser l'action collective et renforcer leurs propres capacités.

Perspectives : Pérenniser la démarche en créant ou en développant des incubateurs dédiés à l'innovation collaborative dans l'agriculture

Qu'est-ce qu'un incubateur ?

- Un lieu de « Gestation » de projets innovants
- Un Accélérateur d'innovations
- Un lieu d'accueil et d'accompagnement dans la durée, au rythme du processus d'innovation et des besoins des acteurs

L'enjeu clé est de renforcer les capacités d'organisations, publiques ou privées qui fournissent des services support à l'innovation (SSI), c'est-à-dire qui répondent à des besoins spécifiques d'acteurs en situation d'innovation en proposant des services de formation, d'accompagnement, d'appui-conseil, de renforcements de capacité qui vont permettre aux porteurs de projets d'innovation de progresser. Le travail réalisé par le projet CDAIS au niveau des SIL a montré que ces besoins d'appui peuvent être de nature très diverse : appui à l'émergence d'une communauté d'innovation, appui à la structuration de la communauté, l'organisation de partenariats, appui à l'expérimentation et au développement de l'innovation, appui au changement d'échelle (plaidoyers politiques, financements, brevets, etc.). Il existe une multitude d'organisations qui répondent de façon plus ou moins partielle et efficace à ces besoins. Ces organisations sont également plus ou moins coordonnées entre elles ce qui crée parfois des doublons voire des incohérences dans les appuis proposés aux innovateurs.

La création ou le développement d'incubateurs dédiés à l'accompagnement de projet d'innovation collaborative est donc une clé pour pallier ces difficultés.

Des challenges restent à surmonter :

1. Finaliser la mise au point des outils et l'expérimentation de l'ensemble de la démarche d'accompagnement expérimentées dans le projet CDAIS
2. Poser les bases du fonctionnement d'un tel incubateur sur la base des leçons tirées dans le cadre du projet, au Burkina mais aussi dans les autres pays pilote
3. Identifier des mécanismes de financement privé/public (sur le modèle d'une entreprise, ou co-investissements avec des parts prises dans le résultat de l'innovation)
4. Développer des compétences locales pour appliquer la démarche: facilitateurs, experts, chercheurs (cursus de formation continue, etc.)
5. Lancer des incubateurs pilote, qui peuvent fonctionner dans la durée, hors cadre de projets.

Pour plus d'informations...

Consulter le site www.cdais.net

contactez l'équipe du projet CDAIS : Aurelie.toillier@cirad.fr

- **Comité technique responsable de la mise en œuvre du projet au Burkina**

Noms et Prénoms	Fonction dans CDAIS	Structure
Georges YAMEOGO	Coordonnateur national (CPM)	MESRSI
Zacharie SEGDA	Manager du projet (CPM)	FAO
Aurélie TOILLIER	Point focal AGRINATURA (AFP)	CIRAD

- **Equipe de suivi-évaluation-apprentissage (MEL) en charge de faciliter les activités de renforcement de capacité et assurer l'impact**

Noms et Prénoms	Fonction dans CDAIS	Structure
Prosper. N KOLA	Gestionnaire du dispositif de renforcement de capacité	CIRAD
Armel HIEN	Chargé du suivi-évaluation	CIRAD
Aristide SEMPORE	Gestionnaire des données et appui à la gestion du dispositif de renforcement de capacité	CIRAD
Aurélie TOILLIER	Appui méthodologique et supervision	CIRAD

- **Equipe de facilitateurs de l'innovation, en charge d'interagir avec les acteurs des situations d'innovation pour mettre en œuvre les plans d'accompagnement**

Nom et Prénoms	Structure
Raymond KIOGO	IRSAT - <i>Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies</i>
Salmon ZONGO	DGPV/DMMA - Directeur Provincial Agriculture et Aménagements Hydrauliques du Boulkiemdé.
Marc GNOUMOU	DGPV/DVRD-Direction de la Vulgarisation et de la Recherche -Développement
Idrissa NACAMBO	FERT – Agri-agence
Drissa SANGARE	AGROPOL- Association d'appui aux filières oléo-protéagineuses
Clémence LANKOUANDE	CNABIO-Conseil National de l'agriculture biologique
Lassaya NIKIEMA	DGRSI / MESRSI – Direction générale de la recherche scientifique et de l'innovation

CDAIS est un projet financé par la Commission Européenne de 2015 à 2019. Il est mis en œuvre conjointement dans huit pays par la FAO et Agrinatura, un consortium d'universités et centres de recherche européens, dont le CIRAD fait partie.